

Assemblée bourgeoisiale du 15 juin 2023

L'assemblée primaire a été légalement convoquée par affichage au pilier public et sur le site internet de la commune pour le 15 juin 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 12.12.2022
2. Comptes 2022 de la Bourgeoisie
 - 2.1. Présentation des comptes 2022
 - 2.2. Rapport de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation des comptes 2022 de la Bourgeoisie et décharge aux organes responsables
3. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 12 décembre 2022

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 21 juin 2022 est approuvé.

2. Comptes 2022 de la Bourgeoisie

2.1. Présentation des comptes 2022

Le Président passe la parole à M. Antoine Tornay pour une présentation détaillée des comptes.

A la suite de la présentation, le Président remercie M. Tornay et, la parole n'étant pas demandée, il propose de passer au point 2.2.

2.2. Rapport de l'organe de révision

M. Antoine Tornay donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision qui recommande l'approbation de comptes.

2.3. Approbation des comptes 2022 de la Bourgeoisie et décharges aux organes responsables

Au vote à main levée, l'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Assemblée bourgeoisiale du 15 juin 2023

3. Divers

Aucun point n'est soulevé dans les divers et le Président clôt l'assemblée en remerciant les participants.

Liddes, le 15 juin 2023

Pour la Bourgeoisie

Le Président

La Secrétaire

Stève Lattion

Astrid Michellod Bonvoisin